

ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1^{ère} CLASSE
CONCOURS INTERNE
SESSION 2015
ÉPREUVE

Questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant.

Durée : 45 mn
Coefficient : 3

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- ♦ L'utilisation de la calculatrice (non programmable) est autorisée pendant la durée de l'épreuve.
- ♦ Une présentation peu soignée donne lieu à la perte d'un point, tout comme plus de 10 fautes d'orthographe.

Ce document comprend 9 pages
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué

Si incomplet, en avertir un surveillant

Sujet :

Vous répondez directement sur le sujet

1 seule réponse par question

Chaque bonne réponse = 0.5 point

1. Parmi ces 3 propositions, quel est le diplôme professionnel de l'animation ?

- B.A.F.A.
- B.P.J.E.P.S.
- B.A.F.D.

2. Par quel programme le P.E.J.A. (Programme Européen Jeunesse en Action) a-t'il été remplacé ?

- LEONARDO
- ERASMUS
- ERASMUS plus Jeunesse et Sport
- COMENIUS

3. Que veut dire S.V.E. ?

- Sans Valeur Éducative
- Service de la Vie Étudiante
- Service Volontaire Européen
- Sources de Valeurs Éducatives

4. Que veut dire P.E.D.T. ?

- Projet Éducatif Territorial
- Projet Éducatif De Territoire
- Projet Éducatif Des Territoires
- Projet Européen de Développement Transfrontalier

5. À quoi sert le P.E.D.T. ?

- à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires
- à mettre en œuvre le projet politique de la collectivité
- à détailler les objectifs éducatifs des accueils collectifs de mineurs

6. Quelle est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans ?

- le suicide
- les accidents de la circulation
- le tabac
- le cannabis

7. Combien de jeunes sortent sans diplôme du système scolaire ?

- 140 000
- 200 000
- 1 500
- 80 000

8. Qu'est-ce que le C.I.O. ?

- Centre d'Information sur les Origines
- Centre d'Initiatives et d'Opportunités
- Centre Interdépartemental de l'Oriente
- Centre d'Information et d'Oriente

9. Le Service Civique peut être effectué par un jeune de :

- 18 à 25 ans
- 18 à 30 ans
- 16 à 25 ans
- 16 à 30 ans

10. La Mission Locale accompagne les jeunes, dans :

- leur orientation universitaire
- leurs études
- leur insertion professionnelle

11. Un échange européen peut s'effectuer dans le cadre d'un programme européen avec :

- tous les pays
- les pays frontaliers
- les pays de l'U.E.

12. Les enfants peuvent-ils cuisiner ?

- oui, en respectant des conditions d'hygiène (*nettoyage et désinfection des plans de travail, propreté du matériel et des ustensiles, lavage des mains*)
- non, c'est déconseillé

13. Le temps de concentration d'un enfant de grande section de maternelle est de :

- 15 minutes
- 30 minutes
- 45 minutes
- 60 minutes

14. Un organisateur d'un accueil collectif de mineurs doit fournir lors de la déclaration d'un séjour :

- un projet de territoire
- un projet d'animation
- un projet d'activités
- un projet éducatif

15. Qu'est-ce qu'un P.A.I. ?

- Parcours d'Animation Individuel
- Plan d'Alerte Incendie
- Projet d'Autonomie et d'Initiatives
- Projet d'Accueil Individualisé

16. L'animateur territorial principal de 1^{ère} classe est un grade de catégorie :

- A
- B
- C

17. La loi pour l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées a été votée :

- le 11 février 2013
- le 11 février 2012
- le 11 février 2007
- le 11 février 2005

18. Quelle loi régit la constitution d'association ?

- la loi 1901
- la loi 1911
- la loi 1961
- la loi de décentralisation

19. À partir de quel âge peut-on être animateur ?

- 16 ans
- 18 ans
- 21 ans

20. Parmi ces 3 propositions, quel est le diplôme nécessaire pour effectuer les fonctions de direction dans les séjours de vacances, les accueils sans hébergement et les accueils de scoutisme ?

- Licence STAPS
- Certificat d'aptitude professionnelle petite enfance
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

21. Quand faut-il déclarer tous les séjours avec hébergement ?

- dès la première nuit s'ils accueillent au moins 7 mineurs
- à partir de 3 nuits s'ils accueillent au moins 7 mineurs
- à partir de 5 nuits s'ils accueillent au moins 7 mineurs

22. La déclaration d'un séjour ou d'un accueil doit être transmise :

- 2 mois avant le début du séjour ou de l'accueil
- 1 mois avant le début du séjour ou de l'accueil
- 8 jours avant le début du séjour ou de l'accueil

23. Lors d'un séjour, un animateur peut administrer des médicaments à un enfant si :

- il y a une prescription d'un médecin
- les parents en font la demande par téléphone
- les parents en font la demande par écrit

24. En cas de doute de maltraitance, un animateur peut appeler « Allô enfance maltraitée » en composant le :

- 115
- 118
- 119
- 112

25. Pour une baignade dans des piscines ou des zones aménagées et surveillées, le responsable du groupe doit :

- s'assurer de la présence d'un animateur dans l'eau pour 8 enfants au dessus de 6 ans
- pas besoin d'animateur, la zone est surveillée par des maîtres nageurs
- avoir avec lui un surveillant de baignade

26. Quel-est le pourcentage de jeunes détenteurs d'un ordinateur chez eux ?

- 98 % des 12-17 ans et 96 % des 18-24 ans
- 88 % des 12-17 ans et 86 % des 18-24 ans
- 78 % des 12-17 ans et 76 % des 18-24 ans
- 68 % des 12-17 ans et 66 % des 18-24 ans

27. Quel-est le pourcentage de jeunes de 12-17 ans qui disposent d'une connexion Internet à domicile ?

- 96 %
- 86 %
- 76 %
- 66 %

28. Quel-est le pourcentage de jeunes âgés de 12 ans et plus en possession d'un téléphone mobile ?

- 78 %
- 98 %
- 88 %
- 68 %

29. Quel est le taux de progression des jeunes équipés d'un smartphone ?

- 36 % des 12-17 ans et 44 % des 18-24 ans
- 46 % des 12-17 ans et 54 % des 18-24 ans
- 56 % des 12-17 ans et 64 % des 18-24 ans

30. Pratiques culturelles et artistiques des jeunes :

- 70 % des jeunes de 15 à 19 ans (84 % des 20-24 ans) sont allés au cinéma dans l'année 2008, contre 56 % pour l'ensemble de la population
- 90 % des jeunes de 15 à 19 ans (84 % des 20-24 ans) sont allés au cinéma dans l'année 2008, contre 56 % pour l'ensemble de la population
- 60 % des jeunes de 15 à 19 ans (84 % des 20-24 ans) sont allés au cinéma dans l'année 2008, contre 56 % pour l'ensemble de la population

31. D'après le baromètre santé 2005 de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé [I.N.P.E.S.], quel était l'âge médian du premier rapport sexuel des jeunes depuis trente ans ?

- autour de 16,8 ans pour les filles et à 16,5 ans pour les garçons nés en 1985-1987
- autour de 17,8 ans pour les filles et à 17,5 ans pour les garçons nés en 1985-1987
- autour de 18,8 ans pour les filles et à 18,5 ans pour les garçons nés en 1985-1987
- autour de 15,8 ans pour les filles et à 15,5 ans pour les garçons nés en 1985-1987

32. En 2006, quel était le pourcentage des jeunes de moins de 20 ans vivant en Z.U.S. ?

- 21,6 %
- 25,6 %
- 31,6 %
- 35,6 %

33. En 2011, quel était le taux de chômage des 15-24 ans habitant en Z.U.S. ?

- 21,6 %
- 40,4 %
- 31,6 %
- 51,6 %

34. La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée par l'O.N.U. et ratifiée par la France l'année suivante, soit :

- le 20 novembre 1999
- le 20 novembre 1889
- le 20 novembre 1989

35. Qu'est-ce que le F.I.P.D. ?

- Fonds d'Intervention et de Prévention de la Délinquance
- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
- Fonds International Pour le Développement

36. Qui a dit « l'éducateur n'est pas un potier mais un jardinier » ?

- Bertolucci
- Brindisi
- Pestalozzi
- Buitoni

37. Qu'est-ce que le P.R.E. ?

- Projet de Réussite Éducative
- Programme de Réforme Éducative
- Plan Régional Éducatif

38. Qu'est-ce que le C.L.A.S. ?

- Centre de Loisirs avec Assistant Sanitaire
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- Caisse Locale d'Allocation Sociale

39. En 2013, la part des collégiens déclarant avoir été insultés, humiliés ou victimes d'actions dévalorisantes (surnoms, photos ou films « méchants ») par Internet ou par téléphone portable est de :

- 25 %
- 18 %
- 10 %
- 5 %

40. Pensez-vous qu'il y a plus ou autant d'insultes par Internet entre collégiens fréquentant des collèges relevant de l'éducation prioritaire ?

- plus d'insultes
- autant d'insultes